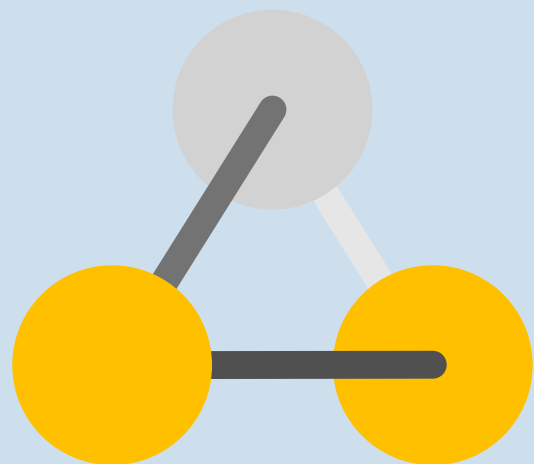


**Cnav** Retraite  
& Action  
sociale  
— Sécurité sociale —

SECURITE SOCIALE  
 **l'Assurance  
Retraite**

# Les Mutualisations Réseau Déléguées Vague 2

**INC Retraite du 11 avril 2024**



# Contexte : éléments de bilan des MRD Vague 1

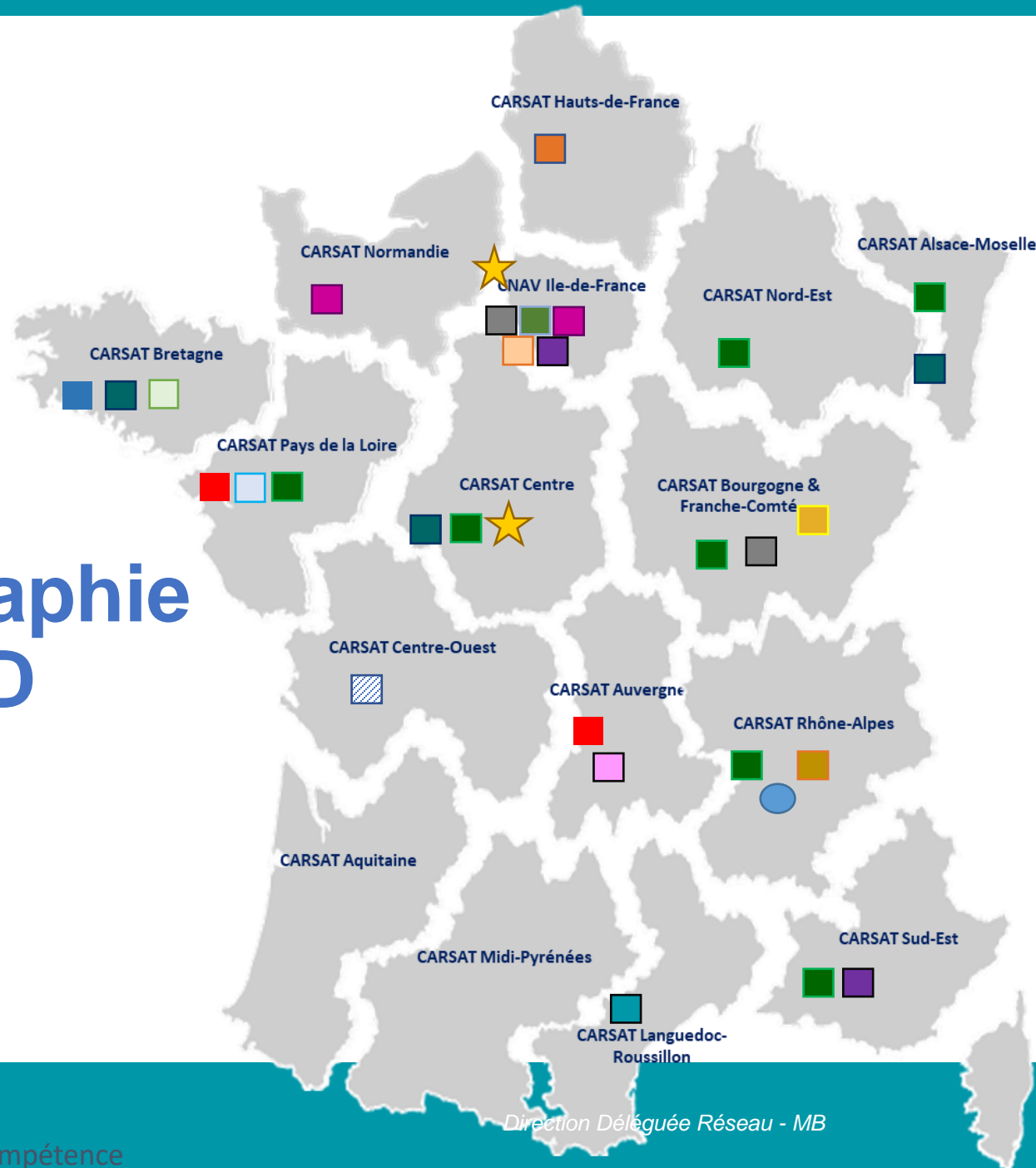
# Éléments de bilan « mutualisations »

- **Le développement de dispositifs mutualisés depuis plusieurs COG pour répondre à des enjeux :**
  - de volumétrie
  - d'expertise
  - d'optimisation de l'allocation charges / ressources
- **Un renforcement dans le temps du nombre de MRD pour répondre à ces enjeux et au regard d'un constat global d'efficacité**
- **Clés de réussite et points d'attention :**
  - un pilotage conjoint CARSAT / Caisse nationale
  - une légitimation des scénarios et des organismes retenus
  - l'élaboration d'un dispositif fonctionnel répondant à une optimisation de la performance globale de la Branche
  - une attention portée aux impacts croisés (back office et front office) pour la caisse MRD et pour l'ensemble des autres caisses



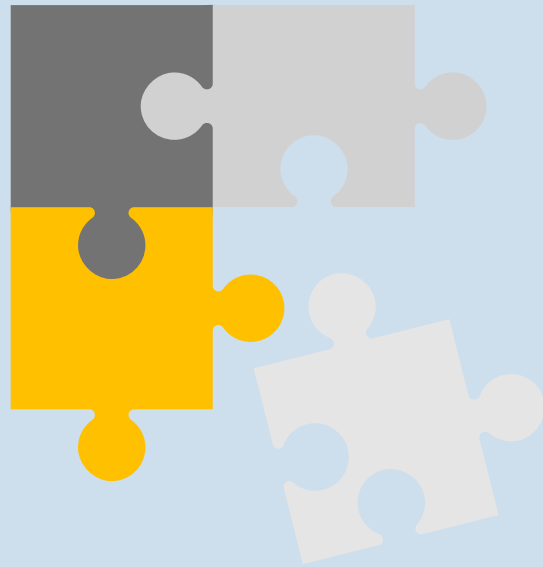
# Cartographie des MRD

## Vague 1



- Entraide
- Rachats/VPLR
- Annulations et R
- Veuvage
- Identification
- Déclaration enfant
- Déclarations Sociales – Qualité des référentiels
- Gestion CPP
- SDV
- Lab MR'
- Sandia  
Cat PUB – Opérateur RIA
- Certificat d'existence
- Fraude -GDR
- Campus
- ODSS
- CMF

- ★ CSP
- ▨ PFS Limoges
- PFS Prestataire



# Les MRD de la Branche Retraite Vague 2

# Les MRD Vague 2 : un engagement au cœur de la COG

« L'Assurance retraite souhaite, pour garantir l'efficacité de sa performance opérationnelle, accentuer la dynamique en cours de mutualisation de ses activités. Il s'agit en particulier de sécuriser le fonctionnement des activités à faible volumétrie requérant un niveau élevé de compétence. Cette approche repose sur un triple objectif d'amélioration de la conformité des éléments traités, d'augmentation de la productivité et de maîtrise du risque lié aux compétences rares.

Elle sera combinée à une dynamique plus large visant à accroître l'efficacité de la branche dans certains secteurs d'activité dont le poids se révèle plus significatif. L'Assurance retraite s'engage ainsi à faire évoluer le modèle de plateforme téléphonique des caisses, en mutualisant tout ou partie des flux d'appels entrants, afin de garantir une qualité de réponse homogène sur l'ensemble du territoire. Une partie des gains de ressources réalisés pourra alors être réinvestie dans l'amélioration de la relation avec les assurés en mettant l'accent sur une proactivité accrue. Au-delà du seul sujet de la relation téléphonique, la branche se fixe une ambition de mutualisation dans des domaines couvrant au total environ 500 ETPMA, avec l'optique de réaliser des gains d'efficacité d'environ 20%. »

## **COG 2023 – 2027 de l'Assurance Retraite**

### **Partie 3 : Optimiser le fonctionnement de la branche pour permettre d'atteindre ses objectifs de manière efficace et responsable**

#### **Fiche 9 : Renforcer le pilotage économique et opérationnel de la Branche Retraite**

# Les MRD Vague 2 : un engagement au cœur de la COG

- **Objectifs poursuivis :**

- Répondre aux enjeux du développement de missions nationales (ex: DRM)
- Permettre une optimisation de processus en termes de production et maîtrise des risques
- Accompagner des Transformations Métier

- **Une définition du périmètre des MRD Vague 2 co-construite Caisse Nationale – Carsat**

- Une définition des orientations stratégiques directement alignée avec les objectifs et engagements portés par la COG et la Réforme des retraites
- Une méthode d'identification des MRD à retenir pour la Vague 2 articulée autour d'un principe de co-construction : webinaires Caisse nationale - directeurs de Carsat, ateliers de travail avec des experts des directions nationales et des organismes du réseau
- Une identification des Carsat MRD réalisée autour de critères de performance, d'expertise et de couverture territoriale
- Une méthode d'allocation des ressources dédiées aux MRD travaillée conjointement Caisse Nationale – Carsat

# Les MRD Vague 2 : un engagement au cœur de la COG

- Des périmètres variés en réponse au nombre des enjeux
  - Gestion des Habilitations
  - Cotisation Assurance Maladie
  - Lutte contre la fraude – vague 2
  - Traitement des anomalies du DRM
  - Plan d'Apurement Des Anomalies
  - Travailleurs Indépendants : fiabilisation du RGCU TI, Rachats Madelin et liquidations sous l'outil ASUR
  - Cumul Emploi Retraite



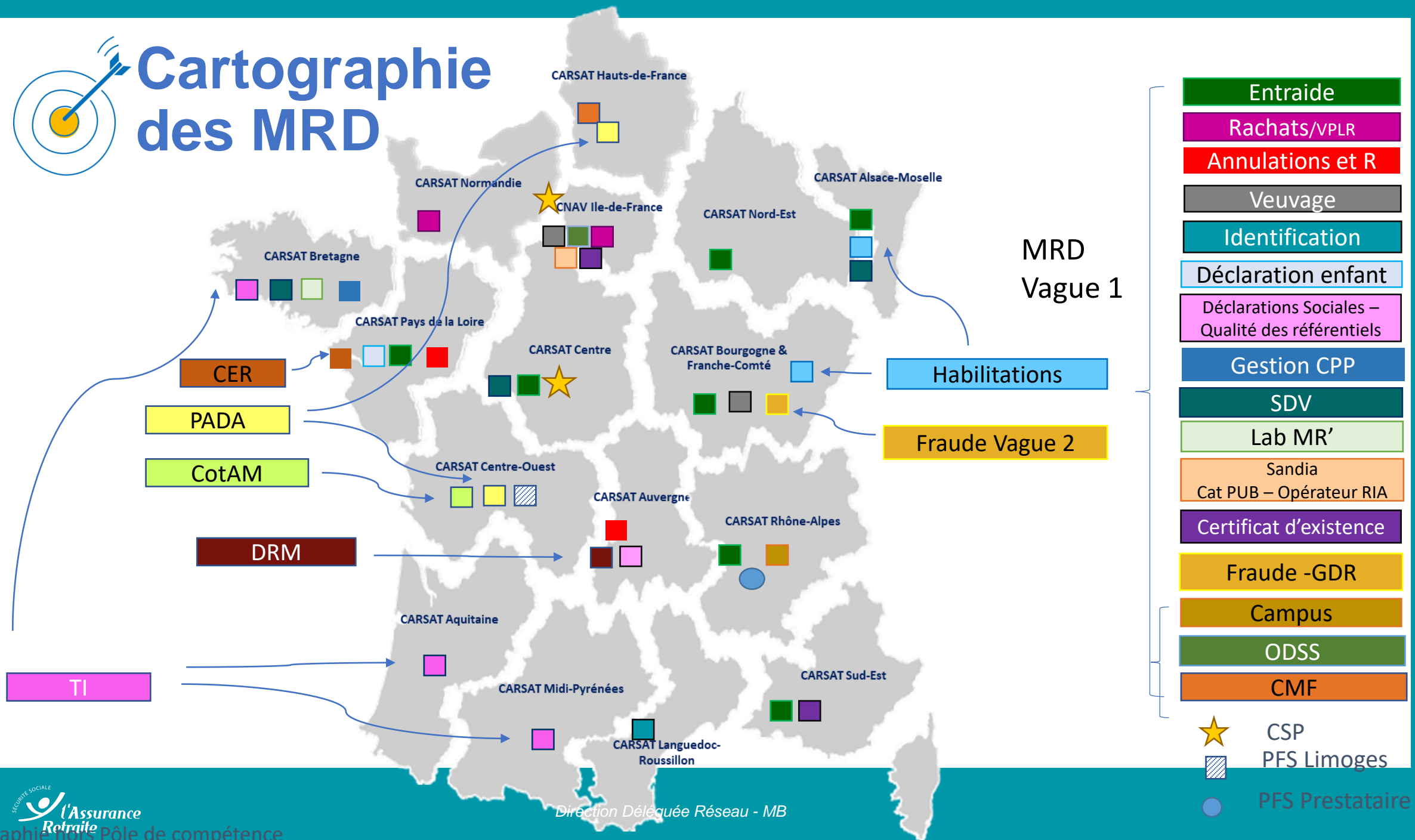
# Les MRD Vague 2 : un engagement au cœur de la COG

- **Une mise en œuvre progressive et accompagnée**

- La constitution d'équipes projets dédiées
- La définition de modalités de pilotage partagées Caisse Nationale – caisses MRD – caisses cédantes
- Des groupes de travail experts pour préciser les périmètres, les contours de la relation assurés, les modalités de déploiement, les besoins d'accompagnement RH, besoins outils etc...
- Une allocation de ressources dédiées et identifiées dans les trajectoires ETPMA des caisses MRD
- La généralisation des principes d'expérimentations et de montée en charge progressive
- La construction d'un dispositif de suivi et de pilotage permettant de mesurer les résultats en termes de performance collective et les éventuels ajustements à conduire



# Cartographie des MRD





# Questions / réponses